

À l'attention de la
commune

.....

Concerne: Déclaration relative à l'accueil extrafamilial obligatoire des enfants pour l'année 2014/2015

Nom de la personne investie de l'autorité parentale:

née le: domiciliée à:

Nom de l'enfant:

né le: domicilié à:

Durant l'accueil extrafamilial pour l'année 2014/2015, mon enfant (veuillez cocher la case qui s'applique à votre enfant)	
1. fréquentera l'établissement d'accueil extrafamilial ci-après (désignation et adresse; le délai de déclaration viendra à son terme le 30 avril 2014) À confirmer par le/la responsable de l'établissement:	<input type="radio"/>
2. sera gardé par la maman/le papa de jour ci-après (à compléter au cas où l'enfant ne fréquentera aucun autre établissement d'accueil extrafamilial; le délai de déclaration viendra à son terme le 30 avril 2014) Nom de la maman/du papa de jour: employée/é auprès de: À confirmer par l'employeur (H/F) de la maman/du papa de jour:	<input type="radio"/>
3. sera déjà scolarisé (scolarisation avancée; le délai de déclaration viendra à son terme le 30 avril 2014): À confirmer par l'école:	<input type="radio"/>

<p>4. Quant à l'accueil extrafamilial de l'enfant pour l'année 2014/2015, je dépose auprès de l'administration du district compétente la demande de dispenser mon enfant de l'obligation de fréquenter l'établissement comme suit; (Le délai pour déposer la demande prendra fin le 31 décembre 2013):</p> <p>Remarque: Une demande séparée accompagnée du justificatif et adressée à l'administration du district compétente, sera jointe à la présente déclaration qui sera ensuite transmise dans les plus brefs délais par la commune à l'administration du district!</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mon enfant possède une carte d'invalidité, la fréquentation d'une garderie sera une épreuve intolérable pour lui. 	○
<ul style="list-style-type: none"> • Des raisons médicales suite auxquelles la fréquentation d'une garderie sera une épreuve intolérable pour lui. 	○
<ul style="list-style-type: none"> • La distance entre l'établissement et le domicile de l'enfant est telle ou le trajet est tel qu'ils constitueront une épreuve intolérable pour l'enfant. 	○
<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est élevé et éduqué à la maison 	○

<p>5. Quant à l'accueil extrafamilial de l'enfant pour l'année 2014/2015, je demande pour mon enfant l'attribution d'une place d'accueil par la commune. (Le délai pour déposer la demande prendra fin le 30 avril 2014)</p>	○
--	---

J'ai pris connaissance du présent courrier d'information relatif à l'accueil extrafamilial obligatoire pour l'année 2014/2014

Lu et approuvé

Signature du titulaire de l'autorité parentale:

Date:

.....

.....